

GRÈVE AU MEHU

Du clair-obscur total

La crise liée à la création de la «Maétur», principal objet de la grève des travailleurs du Mehu est en voie de trouver un dénouement. Hier, syndicat et patronat étaient en réunion à huis-clos au Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et l'Urbanisme.

H. Fabien ADJIBI (Stagiaire)

Hier à l'entrée de la Direction de l'Urbanisme sise à Akpakpa, s'affiche sur une banderole: «les travailleurs sont en grève».

Cependant, tous les bureaux sont ouverts et les travailleurs vaquaient librement à leur travail. Approchés pour connaître les raisons réelles de leurs préoccupations, d'aucuns relevaient spécialement l'arrêt pris le 31 janvier dernier. En effet, par cet arrêt, le ministre de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Luc Gnacadja a créé une mission d'aménagement et d'équipement des terrains urbains (Maétur). Cette mission ne rencontre guère l'assentiment des cadres du ministère qui se sentent lésés pour ne pas être consultés avant un tel projet. Aussi, dénoncent-ils l'illégalité de la Maétur qu'ils estiment être programmée pour la soustraction des projets à des cabinets et bureaux d'études



Luc Gnacadja

privés.

Ce qui est l'avis contraire d'un membre du cabinet du Mehu qui a tenu rester dans l'anonymat et faire économie de déclaration. Il a néanmoins laissé entendre: «la «Maétur» ne gère aucun projet». Ce qui a d'ailleurs retenu la confirmation du ministre qui a rejeté toute illusion faite à tort et à travers par certains travailleurs au sujet de ladite mission.

Vers une solution négociée.

Dans la soirée d'hier, les «grévistes» de la direction de l'Urbanisme ont tenu à rencontrer leur ministre de tutelle. Mais c'est finalement au directeur du cabinet qu'ils auront affaire. Au cours d'une rencontre dite «séance de travail» commencée dans les environs de 15h47 mn, dans le bureau du Dc et qui ne finissait pas jusqu'à 18h21 mn les deux camps auraient certainement trouver des pistes pour accorder leur violon. Mais chose curieuse, personne ne savait qu'une telle rencontre se tenait dans la boîte. Ni la secrétaire principale, ni les divers responsables, ni même le service d'information.

Cette situation a très tôt engendré de pertinentes supputations relatives à la crédibilité même de cette grève qui en réalité, ne doit son existence que par la banderole à l'entrée de la direction de l'urbanisme. N'est-ce pas là une grève spéciale? □

INFORMATIONS SUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Bientôt un annuaire électronique des Ong au Bénin

D'anciens répertoires disponibles sur les structures du monde associatif béninois sont parcellaires et ne permettent pas de bien les cerner. Le Centre d'Informations Régionales pour le Développement (Cird), grâce à l'appui du Pnud, se lance dans leur recensement en vue de les rendre plus «accessibles».

Hyacinthe MEDENOU

C'est à la faveur d'une conférence de presse tenue hier à la salle de conférences du ministère chargé de la Société civile, que M. Romain Houéhou, directeur du Cird, a lancé le projet. Un projet qui, selon Mme Ida Zirignon, chargée de programme droits de l'Homme et Unité économique au Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), s'inscrit dans un vaste programme de l'Institution, lequel vise à renforcer les capacités des organisations de la société civile. Les deux principaux volets du projet du Pnud portent sur la mise à disposition d'outils fiables sur les Organisations non-gouvernementales et l'amélioration de leur cadre d'intervention, a renchéri Mme Zirignon, intervenant d'ailleurs au nom de la dite institution.

«A l'avènement de la démocratie, a exposé le directeur du Cird, le Bénin a connu un développement rapide des mouvements organisés de la

société civile», qui interviennent dans bien des domaines: éducation, santé, micro-finance, promotion de la démocratie et des droits de l'Homme, lutte contre la corruption, promotion de la femme, bonne gouvernance, lutte contre la pauvreté, etc.. Ces Ong, nationales comme internationales, s'élèvent aujourd'hui à des milliers. Malheureusement, déplore M. Houéhou, «la plupart des répertoires disponibles sur supports papier ou disques dur de micro-ordinateurs», véhiculent des informations qui «ne permettent guère d'apprécier l'opérationalité des Ong» identifiées.

Le Cird entend donc «combler» ce «vide au niveau de l'accessibilité aux informations sur les acteurs de développement à la base que sont ces structures organisées de la société civile».

Clarification

L'annuaire électronique, que compte élaborer le Centre, mettra à jour, et dans l'ordre, des informations sur toutes

les associations et Ong exerçant au Bénin pour faciliter leur exploitation tant à l'intérieur du pays qu'au-delà de ses frontières.

Le travail, déjà fait dans ce sens par la Dprpib (Direction de la planification régionale et de la promotion des initiatives de base) du ministère du Plan, représenté à la conférence par M. André Sonoukon, servira de référence au Cird dont les enquêteurs, au nombre de 70, seront déployés sur toute l'étendue du territoire national pour recenser les Ong nationales et internationales.

Cette délicate mission sera accomplie par les agents dans les trois prochains mois. L'annuaire, à confectionner, donnera une vue précise sur le potentiel associatif du Bénin. Les Organisations qui existent réellement sur le terrain et qui travaillent et celles fictives seront ainsi identifiées.

Le document électronique existera sur supports numériques (Cd-Rom et site Internet) et en version simplifiée papier. Dans la perspective de la décentralisation à mettre d'ici là en œuvre, la recherche de partenaires nationaux et internationaux, susceptibles de promouvoir le développement local, ne sera plus qu'une «lettre à la poste», reste optimiste M. Houéhou. □

HUMEUR

Une histoire de Béhanzin

Stéphane SONON

Ces derniers jours, la télévision internationale franco-phonie Tv5 a montré le film: «L'Exil du roi Béhanzin». Un film qui dès, sa parution il y a trois ans, a suscité quelques réactions dans la presse panafricaine.

Depuis dimanche jusqu'au mardi soir, sur Tv5 (les rediffusions), beaucoup de téléspectateurs béninois ont pu voir la vie d'amoureux passée par le célèbre roi béninois en Martinique. Le roi était tombé sous le charme d'une jeune martiniquaise nommée Régina. Beaucoup ont pu également apprécier les sentiments de nostalgie que le roi exprimait devant ses vainqueurs français lorsqu'il demandait, mélancolique, de rentrer au Dahomey.

Beaucoup également, ont apprécié et ri de la parfaite maîtrise du français par le roi, et surtout ri de la phonétique de la langue fon que les réalisateurs ont fait parler aux acteurs que sont le roi et ses proches, dont ses quatre femmes qui l'ont accompagné dans cet «exil».

De l'habillement de Béhanzin, beaucoup doivent avoir également souri. Sur ces points, les réalisateurs sont largement passés à côté du mimétisme. D'abord en faisant parler un fongbé charabia au fils d'Abomey et en

suite, qui lui faisant porter un pagne mal noué, qui n'a rien à voir avec cet art que faisant perpétuer certains princes du royaume.

Mais avant d'en venir au hic de l'histoire, il est à noter la différence significative que le vieux Martiniquais a fait entre lui et le roi africain; même s'ils descendent des mêmes ancêtres. Le hic de toute l'histoire est ce pan de la vie du roi qui vient de nous être projeté! Est-ce la vérité historique ou la vérité des vainqueurs? Difficile de le dire! Pour la majorité des béninois que nous sommes, l'histoire qu'on nous enseigne (et à enseigner) de Béhanzin s'arrête à son règne à Abomey, et sa mort en Algérie. Et non plus à Blida comme on nous l'a fait croire pendant longtemps, avant les travaux du professeur d'histoire béninois, M. Djivo. De la vie du roi en Martinique peu de béninois en savaient quelque chose avant ce film qui a été soutenu par l'Unesco et l'Acct.

Comme les algériens (et même les français) qui désirent connaître tous les aspects de la guerre d'Algérie, il est souhaitable que les historiens béninois aussi se mettent à la tâche pour nous rechercher et conter ce passage de la vie du roi africain. □

ATACORA: SELON LE DIRECTEUR DE LA SECURITÉ ROUTIÈRE

«Les accidents de la route tuent plus que le sida»

Plus de 500 personnes trouvent la mort chaque année sur nos routes au Bénin, et les accidents de la route «tuent aujourd'hui dans le pays plus que le Sida», a indiqué M. Flavian Balogoun, directeur du Centre national de sécurité routière.

M. Balogoun a tenu ces propos aux séances publiques de la commission technique spéciale de retrait des permis de conduire ouvertes hier mardi à Natitingou.

Ces séances publiques, précise-t-on coïncident avec le lancement de la campagne de lutte contre les surcharges de personnes, les chargements mixtes et le transport de personnes par des véhicules non adéquats.

Prévus pour durer trois jours, ces assises permettront aux membres de la commission

technique, d'examiner quatre-vingts (80) dossiers d'accidents et d'infractions au code de la route, d'y émettre un avis technique suite à l'audition des conducteurs incriminés et de prononcer des sanctions de manière à conscientiser les populations. En ouvrant les assises, le préfet Edouard André Ouin-Ouro a indiqué que la particularité des accidents de la route qui surviennent dans le septentrion réside dans le nombre élevé des victimes. □

ABP